

Compte rendu réunion CCAS du 19 janvier 2022

Présents : Benoit Savy, Céline Boutaud, Virginie Gravelat, Sabrina Morichon, Béatrice Deveautour, Dominique Pouvreau, Lindsay Cox.

Excusés : Bruno Serafini, Marie-Claire Chene,

Secrétaire de séance : Béatrice Devautour.

Bilan des festivités de fin d'année.

Céline Boutaud fait part des retours positifs concernant la distribution des repas des aînés et des colis de fin d'année. Elle explique également qu'avec Beatrice Deveautour elles ont distribué les colis en maison de retraite.

Pass'sport et Culture

La vice-présidente présente les trois dossiers complets de Pass'sport et Culture pour une aide de 30€ reçus en mairie.

Ces dossiers complets concernent LEGUET Jean, VAN-MALDEGHEM Maé, et BERTIN Jullan.

Les membres du CCAS valident les dossiers à l'unanimité.

D'autres demandes de Pass sport et culture ont été faites après la distribution du Bulletin Municipal, les dates de remise de dossier étant écoulées la vice présidente propose de modifier le règlement d'intervention afin de prolonger cette action .

La vice-présidente propose de mettre une date de retour de dossier en mairie au plus tard au 31 mars 2022 pour un paiement effectif de l'aide avant l'été. Cette proposition est validée à l'unanimité.

Convention Cartes de pêche avec la Fédération de pêche de Charente et l'AAPPMA

Comme évoqué lors de précédentes réunions le CCAS propose d'offrir une carte de pêche aux enfants de la commune (jusqu'à leurs 18 ans).

La vice-présidente donne lecture de la convention proposée par la Fédération de Pêche afin de mettre en place cette action. Elle précise que la fédération de pêche et l'AAPPMA de Confolens s'engagent à faire, en contre partie de l'investissement du CCAS, des animations pêches pour les enfants ayant pris leur carte sur Montrollet.

La convention est acceptée à l'unanimité.

La vice-présidente demande aux membres du CCAS d'autoriser le président du CCAS à signer cette convention et de l'autoriser à inscrire les crédits au budget. Les membres du CCAS acceptent à l'unanimité.

Les membres du CCAS proposent de se renseigner dans les communes alentour pour voir si des enfants seraient intéressés par des animations autour de la pêche pour leur en faire profiter (sans financement de la part du CCAS).

Bilan de la livraison du bois dans le cadre de l'opération « Tous au bois ».

La vice-présidente fait un point sur la livraison du bois organisée avec les agents techniques de la commune.

3 familles de Montrollet concernées par la livraison de bois organisée par le CCAS de la commune.

15 stères de bois livrées.

2 agents techniques mobilisés : 7 heures/ agents = 14 heures soit environ 196€

2 camions utilisés en même temps : 75 km/camions = 150 km donc environ 23 € de gasoil (consommation moyenne de 10 L aux 100 km avec un prix d 1,56€ le litre)

Avantages pour les bénéficiaires :

- Pas de véhicule adapté à louer si besoin (économie de 50 € de location et environ 10 € de frais d'essence),
- Économies d'essence pour des personnes en précarité énergétique (environ 10 €),
- Dispense du chargement du bois et du transport (surtout pour les personnes âgées et fragiles)

Difficultés rencontrées par le CCAS :

- Recenser les familles concernées,
- Organiser les livraisons avec une structure qui travaille avec des particuliers et non avec les communes
- Récupérer les documents et informations nécessaires auprès des bénéficiaires afin d'organiser au mieux les livraisons.

Les membres du CCAS discuteront de la continuité de cette opération pour l'hiver prochain lors d'une prochaine réunion.

Acceptation d'un don de l'AAPPMA

Céline Boutaud fait part aux membres du CCAS d'un don de 15€ fait par l'AAPPMA de Confolens. Elle demande aux membres de l'accepter. Don accepté à l'unanimité.

Projets 2022:

Plusieurs sujets ont été évoqués et sont à étudier :

- Une aide à l'inscription aux études supérieures,
- Une aide aux séjours à l'étranger imposés dans un cursus post bac,
- Mise en place d'ateliers équilibre, mémoire ou autre pour les seniors,
- Opération BD sur un thème différent de celui de 2021,
- Mise en place d'un questionnaire pour les seniors afin de connaître entre autres choses leurs besoins de mobilité.

Divers:

Les prochaines permanences CCAS auront lieu les mardis 1^{er} février et 1^{er} mars de 17h30 à 18h30.

La séance est levée à 21h50

La vice-présidente
Céline Boutaud